

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-184

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de l'entreprise PATTYN rue René Laenec ZI de la Houssage 59930 La Chapelle
d'Armentières, afin de garantir le bon déroulement de remplacement d'un transformateur et alimentation
d'un client route d'Herzeele RD17 à Wormhout,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte à 30km/h au droit des
travaux route d'Herzeele RD17, **et ce, à partir du 31 août 2022 et pour une durée de 30 jours.**

ARTICLE 2 : une signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise PATTYN et notamment
la pose de feux tricolores lorsque la circulation se fera en sens unique alternée.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation
réglementaire temporaire par l'entreprise PATTYN et prendront fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent
arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

L'entreprise PATTYN

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,

Madame la Responsable Arrondissement Voirie Départementale à Dunkerque,

Monsieur le Lieutenant Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,

Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,

Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,

MM. les Présidents des Syndicats de Transports,

MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ,

Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 18 août 2022

Le Maire,
Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 18/08/2022

Le Maire
Frédéric DEVOS





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Pattym Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : RUE René LAENNEC 21 de la
Haussaye
Code postal 59930 Localité : la Chapelle d'A Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : entreprisesdetp @ hotmail.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Erodic Prénom : Ludovic HAELEWYCK
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : ludovic.haelewyck @ erodis.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Route d'Heizeele
Code postal Localité : Wœrkhout

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Remplacement d'un transformateur et
alimentation d'un nouveau client
Date prévue de début des travaux : 31 08 2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : Date de début de réglementation 31 08 2022
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sans de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée : Si nécessaire
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voies supportées :

Restriction

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur

Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 18 08 2022

Nom : LHEUXEUX Prénom : Clémence Qualité : Assistante conductrices

de travaux